



**Mennonite
World Conference**

A Community of Anabaptist
related Churches

**Congreso
Mundial Menonita**

Una Comunidad de
Iglesias Anabautistas

**Conférence
Mennonite Mondiale**

Une Communauté
d'Eglises Anabaptistes

Déclarations

Déclaration de solidarité avec les peuples autochtones de la Conférence Mennonite Mondiale

***Au Seigneur, la terre et ses richesses,
le monde et ses habitants ! (Psaumes 24/1)***

Dans les Écritures, nous voyons Dieu qui entend les cris des dépossédés, de ceux qui souffrent et ressentent une profonde préoccupation pour leur bien-être, et qui agit pour sauver. Dans les évangiles, Jésus-Christ, l'exemple vivant de l'église, incarne la présence privilégiée de Dieu auprès de son prochain qui est exclu, opprimé, ignoré, rejeté ou traité comme étranger. Jésus s'est associé avec les gens marginaux, a écouté et a respecté leurs expériences, et a collaboré avec eux pour obtenir justice.

La Conférence Mennonite Mondiale souhaite suivre l'exemple de Jésus pour répondre aux cris des peuples autochtones du monde entier. Cette réponse ne vise pas seulement les personnes souffrant de structures injustes. Elle comprend aussi des efforts pour démanteler (Colossiens 2/15) les structures de l'oppression, afin que tout le peuple et la création de Dieu puissent connaître l'espoir du psalmiste selon lequel la fidélité et la vérité se rencontrent, et la justice et la paix s'embrassent (Psaumes 85/11).

Et pourtant, nous sommes tous conscients que cet espoir de paix et de justice échangeant un saint baiser ne s'est pas encore concrétisé. Un exemple en est le combat du peuple wounaan du Panama, accompagné par l'*Iglesia Evangélica Unida Hermanos Menonitas de Panamá*, une église membre de la Conférence Mennonite Mondiale. Les Wounaans continuent à souffrir de l'oppression et de l'injustice liées à la défense de leurs terres ancestrales. Ils continuent de lutter pour que leurs terres ancestrales soient reconnues et légalement établies et que les droits de non-empiètement soient appliqués. Bien qu'il existe des lois constitutionnelles qui garantissent la propriété de ces terrains, le gouvernement fait peu pour empêcher les colons illégaux de prendre possession des terres, d'exploiter et de vendre des arbres, en particulier le cocobolo, et d'utiliser la terre pour l'élevage. L'envahissement perpétuel des terres autochtones fait perdre l'espoir et la patience à beaucoup de gens parce qu'il leur semble que leurs appels à l'aide passent inaperçus.

Leur voix et leur cri sont forts et clairs : « Nous sommes ici, en train de crier ; nous sommes broyés par l'injustice ; nous sommes sur le point de croire que notre voix ne compte pas. Nous nous sentons vaincus. » « Nos terres luxuriantes et vertes sont devenues des déserts. Mais pour nous, la terre c'est la vie. Ce n'est pas une question d'action ; c'est une question de vie. »¹

Nous sommes attristés et peïnés lorsque nos frères et sœurs autochtones, qui font partie de notre communion mondiale d'églises, ainsi que les peuples autochtones qui ne font pas partie de notre communion, sont traités injustement et sont opprimés. La douleur qui atteint une partie de notre corps provoque des douleurs dans tout le corps. Le groupe des activistes autochtones d'Australie nous rappelle :

« *Si tu es venu pour m'aider alors tu perds ton temps. Si tu es venu parce que tu crois que ta libération est liée à la mienne, travaillons ensemble.* »ⁱⁱ Nos êtres sont interconnectés. Leur douleur est aussi notre douleur ; leur cri, notre cri. La Conférence Mennonite Mondiale se tient aux côtés de nos frères et sœurs autochtones dans leur quête de justice. Le combat des peuples autochtones est notre combat. Et nous reconnaissons que la paix n'est pas complète si certains souffrent toujours.

Le cri de nos frères et sœurs a été entendu et a reçu un soutien dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtonesⁱⁱⁱ et son appel à la justice. La déclaration de l'ONU affirme les droits humains intrinsèques des peuples autochtones à la vie, à la dignité, à l'autodétermination, à la spiritualité, à l'éducation, à la santé, à la conservation, à la réparation, à la terre et à la protection contre la persécution, la militarisation et la discrimination.^{iv}

Le Conseil œcuménique des Églises apporte également son soutien à ces luttes incessantes en répudiant l'autorité et l'utilisation de la Doctrine de la découverte^v en tant que base légitime pour traiter les revendications des autochtones sur les terres et les domaines ancestraux. L'Église catholique n'approuve plus cette doctrine, car elle sous-tend les violentes traditions religieuses et politiques qui justifient le meurtre, l'enlèvement, la dépossession et l'asservissement des peuples autochtones.^{vi} Nous déclarons que cette doctrine et les fondements théologiques sur lesquels elle repose sont mal fondés. Nous sommes solidaires de nos sœurs et frères d'une foule de traditions religieuses qui dénoncent la doctrine de la découverte comme étant « fondamentalement en contradiction avec l'Évangile de Jésus-Christ et en violation des droits humains inhérents que tous les individus et tous les peuples ont reçus de Dieu. »^{vii}

Nous exhortons l'Église à l'échelle œcuménique, confessionnelle et mondiale, à rejeter les interprétations erronées de la Bible qui justifient les mauvais traitements infligés aux peuples autochtones. Nous renouvelons notre engagement à incarner l'esprit de Jésus comme indiqué dans le Sermon sur la montagne : « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés enfants de Dieu » (Matthieu 5/9).

Les anabaptistes du XVI^e siècle en Europe utilisaient le Psaume 24/1 (voir ci-dessus) comme un texte biblique clé. Le psalmiste affirme que la « terre et ses richesses », le « monde » et « ses habitants » sont « au Seigneur ». Les anabaptistes ont utilisé ce texte pour remettre en question les croyances culturelles et politiques sur les systèmes injustes de répartition et de propriété de la terre. Aujourd'hui, en tant qu'héritiers des premiers anabaptistes, nous déclarons aussi que cela est la sagesse de Dieu sur la question des terres autochtones et de la revendication des domaines ancestraux. À la lumière de ce texte, nous réaffirmons la conviction commune :

Nous sommes une communauté mondiale de foi et de vie : nous dépassons les frontières de nationalité, de race, de classe, de sexe et de langue. Nous cherchons à vivre dans le monde sans nous conformer aux puissances du mal, à témoigner de la grâce de Dieu en servant les autres, à prendre soin de la création et à inviter tout être humain à connaître Jésus comme Sauveur et Seigneur (article 7 des « Convictions Communes » de la CMM).

Nous avouons que parfois l'Église a refusé à nos frères et sœurs autochtones la possibilité de vivre et de témoigner dans son intégralité. Il y a eu des moments où l'Église n'a pas reconnu la dignité et l'héritage

culturel de nos sœurs et frères autochtones. En effet, il y a des moments où nous avons oublié que certains de nos frères et sœurs autochtones faisaient aussi partie de notre Église.

Nous confessons que l'Église a bénéficié de la stratégie d'empires qui ont recouru à la violence, à l'extraction brutale des ressources naturelles, au vol de terres, à la mission colonisatrice, au génocide, à la destruction environnementale, à la pollution de l'eau, à la ségrégation, à l'assimilation, à l'emprisonnement et à la discrimination raciale en matière de santé, de logement, d'emploi et d'éducation.

Nous confessons que certains anabaptistes, en tant que migrants et colons, ont, dans certains endroits, eu accès à des terres et à des avantages qui ont été retirés aux peuples autochtones. Et nous confessons que nous faisons toujours partie de systèmes et de mécanismes qui perpétuent encore aujourd'hui l'inégalité économique et l'oppression qui entraînent souvent la perte et la dépossession de terres.

En tant que famille mondiale d'églises anabaptistes, nous nous repentons de notre participation à cette violence et nous demandons pardon à nos frères et sœurs autochtones. En nous engageant à marcher avec nos frères et sœurs autochtones, nous nous engageons à rechercher la justice en critiquant les croyances et les systèmes de domination. Nous accueillons l'appel de Dieu à renoncer à cette violence continue et nous sommes reconnaissants pour le témoignage de certaines de nos églises et organisations anabaptistes et pour leur travail de restauration et de réconciliation avec les groupes autochtones.

En tant que Conférence Mennonite Mondiale, notre but est de permettre et d'encourager un monde plus juste, libéré et holistique qui reflète l'intention du Dieu trinitaire pour l'ensemble de toute la création. Nous voulons raconter et vivre une histoire qui mène à l'harmonie humaine, à la paix et à l'épanouissement. En tant que communauté d'églises, nous aspirons à être à l'écoute de la voix de Dieu dans le monde, y compris la voix de Dieu qui vient de la vie et de l'expérience de nos frères et sœurs autochtones.

Nous prions Dieu pour que la puissance de l'Esprit nous conduise sur le chemin de la repentance, de la transformation et de la réparation.

La Commission Paix de la Conférence Mennonite Mondiale

Notes

ⁱ Ce sont les paroles des leaders du peuple wounaan du Panama lors de la visite d'une délégation de la Conférence Mennonite Mondiale en février 2015.

ⁱⁱ *Aboriginal Activists Group, 1970s.*

ⁱⁱⁱ La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones fut adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2007 : http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf

^{iv} Cette déclaration de l'ONU, soutient moralement et matériellement les combats des groupes autochtones qui défendent courageusement leurs terres contre les attaques extractives de grands groupes multinationaux, contre l'armée ou la police nationale qui protèges ces intérêts et contre la demande de ressources de l'économie de consommation technologique mondiale. Certaines de ces organisations sont REMA (*La Red Mexicana de Afectados por la Minería*, le réseau mexicain pour les victimes de l'exploitation minière), M4 (*El Movimiento Mesoamericano Contra el Modelo Extractivo Minero*, le mouvement mésoaméricain contre le modèle d'exploitation minière), et KAMP (Kalipunan ng mga Katutubong Mamamayan ng Pilipinas, l'alliance des peuples autochtones des Philippines). Nous voulons rajouter à cette liste la lutte du peuple wounaan du Panama (et l'Iglesia Unida Evangélica Hermanos

Menonitas de Panamá), et les luttes des peuples autochtones d'Amérique du Nord pour la dignité et la défense de la terre. Cette liste n'est pas exhaustive.

^v L'un des outils oppressifs utilisés par les gouvernements et les églises dans le monde et au cours des cinq derniers siècles est une série de décrets connue sous le nom de **Doctrine chrétienne de la découverte** (débutant avec le pape Nicolas V – la bulle Dum Diversa, 18 juin 1452, puis la bulle Romanus Pontifex - Nicolas V, le 8 janvier 1454, et la bulle Inter Caetera - Alexandre VI, le 4 mai 1493).

Certains aspects de cette doctrine ont été utilisés partout dans le monde et continuent d'être une autorité dans les attitudes et les lois qui gouvernent la vie autochtone (ceci a été documenté par la recherche et la déclaration fondamentale des Nations Unies « Étude préliminaire des conséquences pour les peuples autochtones de la construction juridique internationale connue sous le nom de doctrine de la découverte »)

^{vi} Voir par exemple la déclaration publiée par la Conférence des évêques catholiques du Canada : « La "doctrine de la découverte" et la terra nullius. Réaction catholique »

<http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/reaction%20catholique%20-%20doctrine%20de%20la%20decouverte%20et%20n.pdf>) ainsi que « L'Eglise demande d'annuler la doctrine de la découverte » (en anglais: <http://aptn.ca/news/2016/06/01/church-considering-request-to-rescind-doctrine-of-discovery/>).

^{vii} Du Conseil œcuménique des Églises « Déclaration sur la doctrine de la découverte et son impact durable sur les peuples autochtones », 7A (en anglais) <https://www.oikoumene.org/en/resources/documents/executive-committee/2012-02/statement-on-the-doctrine-of-discovery-and-its-enduring-impact-on-indigenous-peoples>. Le comité exécutif du COE a adopté cette déclaration en février 2012.

Date d'adoption : avril 2018
Adopté par : Conseil Général de la CMM
